

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 4 février 2011

Absents : Claire CHAZELLE (pouvoir donné à Michèle SAUVIGNET), Henri DURAND (pouvoir donné à Louis BOUCHET), Marie-Claude MASSACRIER (pouvoir donné à Michèle SAUVIGNET).

M. le Maire donne lecture des délibérations du conseil précédent, nous informe des demandes de permis de construire et de déclarations de travaux, et aborde l'ordre du jour.

1 - Délibérations

- Extension du Réseau Assainissement La Garde : PVR et Convention

Le CM prend une délibération pour autoriser M. le Maire à signer une convention avec les propriétaires, sachant que la PVR a été fixée au CM précédent à 3,70 € le m². Rendez-vous est pris le 16 février, avec la municipalité, la Bombarde et l'Entreprise Leschel et Millet pour le début des travaux.

- Voirie: Inventaire des voies

Jérôme VENET (ATESAT) a mis à jour l'inventaire des voies de notre commune. Deux catégories de voies sont à prendre en compte : les voies publiques goudronnées, pour lesquelles nous avons obligation d'entretien et qui sont retenues dans une fraction de calcul de la DGF, et les chemins ruraux qui font partie du domaine privé de la commune. Au terme de ce travail minutieux qui a consisté à mesurer en longueur et en largeur l'ensemble des voies, la partie publique a sensiblement augmenté. Il y a donc des mises à jour à prendre en compte.

Le CM a approuvé ce réajustement, consigné dans le dossier du classement unique des voies communales.

- Modification du PLU :

- Modification zone Nh

- « Ces Zones correspondent à des tènements, dont la vocation n'est plus agricole, mais dont les bâtiments peuvent être réhabilités soit pour de l'habitation ou soit pour une activité viticole ou sylvicole. » (extrait du règlement du PLU)

Pour permettre l'exercice d'une activité économique en zone Nh, il convient d'engager une procédure de modification du règlement limitant actuellement toute extension à l'habitation. Deux projets sont envisagés, l'un à « Rézinet » pour un bureau et un local technique l'autre à « La Gare » pour un élevage de chiens. Monsieur Le Maire propose de procéder à l'adaptation du règlement de la zone Nh, qui entraîne un arrêté du maire, une enquête publique avant approbation par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal accepte d'engager cette procédure.

- Cession partielle d'un chemin rural à la Brandisse

Le CM après examen de la demande de M. Roger CHAZAL accepte le principe de la cession partielle du chemin rural longeant sa propriété et donnant un accès piétonnier entre l'ex route département, N°6, et le bas du lieu-dit La Brandisse. La procédure avec enquête publique sera donc engagée.

- Délégation au CDG (Centre Départemental de Gestion) pour mission auprès des assurances

Nous avons une assurance pour le personnel municipal auprès de la CIGAC, révisée en 2009.

Le CDG nous propose de bénéficier d'une mise en concurrence la plus large possible, au niveau du département.

Le CM accepte la délégation au CDG pour procéder à une consultation des diverses sociétés d'assurance, la commune ayant la faculté de changer d'assurance, si tel est son intérêt.

- Enveloppe cantonale : aide financière

Il devient nécessaire d'envisager le remplacement du tracteur.

Après prospection auprès de trois fournisseurs locaux, deux présentent des offres intéressantes pour un coût d'environ 40 000€ après reprise de l'ancien tracteur.

Le CM sollicite l'aide cantonale auprès du Conseil Général pour l'acquisition d'un tracteur d'occasion 1^{ère} main.

- Plan de division

Le CM prend acte du plan de division de la parcelle N°1992, propriété de DURIS R. et GUILLOT A., située en face du cimetière.

- Plateforme des déchets de la Communauté de Communes

Le CM accepte le nouveau règlement de la communauté de communes concernant les déchets.

2 – Comptes administratifs 2010 - Budgets 2011

- Comptes administratifs

Voir tableaux disponibles en Mairie et édités sur le prochain « Ecureuil » en Mars

Après commentaires des comptes administratifs 2010, le Conseil décide d'affecter les résultats positifs des sections de fonctionnements comme suit :

Au budget d'assainissement 2011 pour investissements : 29 012,46 € et au budget général 2011 pour investissements 155 640,99 €

- Budgets 2011

Voir tableaux joints en Mairie et édités sur le prochain « Ecureuil » en Mars

Budget général : Recettes de fonctionnement à taux constant, en attente de la notification des bases. Les taux des impôts locaux seront arrêtés lors d'une prochaine délibération.

Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) prévue : égale à 2010.

Budget assainissement : Recettes conformes aux tarifs votés en Octobre 2010

Sur budget général recette d'investissement : 188 719 € de subventions notifiées ou attendues sur travaux antérieurs

Fond de Compensation de TVA (FCTVA) sur travaux 2010 : 70 270 €

Affectation résultat antérieur : 155 641 €

Sur budget assainissement, recettes d'investissement : Participation pour Voies et Réseaux (PVR) 34 713 € et Conseil Général 4 000 €

Affectation résultat antérieur : 29 012,46 €

Principales prévisions de dépenses en milliers d'Euros :

Budget général : Fonctionnement

-dépenses contenues dans la mesure du possible, mais tenant compte des hausses sur l'énergie, assurances, contrat de maintenance, service incendie...

-effectif constant mais retour de V. DELAUCHE ATSEM en Mars 2011.

-augmentation charge financière suite à l'emprunt de 100 000 € en Décembre 2010.

Budget général : Investissement

-Poursuite de l'Etude de l'Aire de Valorisation Architecturale et Patrimoine (AVAP) : 7

-Solde travaux aménagements Pavé et Ecole : 160

-Abri bus Champ Epines : 7

-Voirie communale : 90

Budget Assainissement : fonctionnement :

- Curage station de Say et passage caméra dans réseaux dépendants de la station de Corbes (Corbes, Le Poyet, Labarin Château Gaillard)

Budget Assainissement : investissement

-Extension Réseau Assainissement et création réseau eaux pluviales à La Garde : 75

Situation de la dette au 01/01/2010 : 11 emprunts dont 2 pour logements sociaux

Budget général : 330 689€ + Budget Assainissement 235 224€ soit un total de 565 953 €, soit environ 43 € par habitant et moins de 4 années d'autofinancement

Charge financière annuelle totale : 66 854 € prévu – 60 395 € réglé

Pas d'emprunt prévu en 2011

Ligne de crédit : 86 000 € - intégralement tirée au 31/01/2011 sera remboursée au cours de l'année avec la rentrée des recettes attendues.

3 – Divers

- Modification du règlement de la salle des fêtes

Le nettoyage de la salle des fêtes par l'agent communal ne se fera plus qu'en 2 h au lieu de 4 h.

- Dates à retenir

Manifestation « vélo » : 19/03/2011

Saint Nicolas : 09/12/2011

Groupe Choral à l'église : 15/04/2011

- ZPPAUP est devenu L'AVAP

Constitution d'un groupe de travail pour examiner le nouveau règlement dû au passage de ZPPAUP en AVAP : Thierry GOUBY, Jacques ZANTEDESKI, Marie-Hélène BRIAT, Jean VERNAY et Louis BOUCHET

- Plan de sauvegarde

Permet d'analyser les risques principaux pouvant survenir dans notre commune et de répertorier les moyens dont celle-ci dispose.

Constitution d'un groupe de sauvegarde : Louis BOUCHET, Michèle SAUVIGNET, Thierry GOUBY, Henri DURAND.

Prochain conseil municipal le vendredi 25 février 2011 à 20 heures.